



Séance du 18 septembre 2014 à 19 heures

Commune de Cahors – Salle Henri Martin

Aujourd'hui, Jeudi dix-huit septembre deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cahors –Salle Henri Martin

Etaient présents :

58 titulaires dont 4 possédant une procuration
4 suppléants dont 0 possédant une procuration

- TITULAIRES ET SUPPLEANTS :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier (tit), Mme TEULIERES Marcelle (tit),
M. PARNAUDEAU Willy (tit),
M. RAFFY Gilles (tit),
M. SEGOND Dominique (tit),
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (tit), M. MUNTE Serge (tit)
procuration de M. BOUILLAGUET Vincent (tit), Mme LASFARGUES
Geneviève (tit), M. SIMON Michel (tit) procuration de Mme
FAUBERT Françoise (tit), Mme BOUIX Catherine (tit), M. SAN
JUAN Alain (tit), Mme BOYER Noëlle (tit), M. TESTA Francesco
(tit), M. COLIN Henri (tit), M. DELPECH Bernard (tit), Mme LOOCK
Martine (tit) procuration de Mme LENEVEU Hélène (tit), M.
COUPY Daniel (tit), Mme BONNET Catherine (tit), M. HUREAUX
Roland (tit), Mme RIVIERE Brigitte (tit), Mme LE QUENTREC
Yannick (tit), Mme EYMES Isabelle (tit),

CAILLAC
CALAMANE

M. TILLOU José (tit),
M. DUJOL Jean-Paul (tit) procuration de Mme DESSERTAINE
Brigitte (tit),

CATUS
CIEURAC
COURS

M. TAILLARDAS Claude (tit), M. VAZ Victor (tit),
M. PEYRUS Guy (tit),
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine (tit), M. MOLESIN Jean-Pierre
(sup),

CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES

M. JOUCLAS Guy (tit), M. FOURNIER Christian (tit),
M. TREIL Jean (tit),
M. PETIT Jean (tit), Mme BOURDARIE Paulette (tit),
Mme VALETTE Roselyne (tit), M. PLANAVERGNE Jean-François
(sup),

FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
PRADINES

M. GUILLEMOT Jean-Luc (tit),
M. MOLINIE Romuald (tit),
M. CANCEIL Philippe (tit), Mme SOLIVERES Hélène (sup),
M. JARRY Daniel (tit),
Mme ARNAUDET Véronique (tit), M. CORMANE Jean-Pierre (tit),
M. NOUAILLES Serge (tit),
M. MOUGEOT Jean-Paul (tit), Mme VANBESIEN Joëlle (tit),
Mme SIMON-PICQUET Agnès (tit),
M. REIX Jean-Albert (tit),
M. SABOT Aimé (tit),
M. PRADDAUDE Jean-Paul (tit),
M. DIZENGREMEL Ludovic (tit),
M. MARRE Denis (tit), M. STEVENARD Daniel (tit), Mme LAPORTE-
CAVELLE Véronique (tit),
M. MIQUEL Gérard (tit),
M. FIGEAC Philippe (tit),
M. BORIES Olivier (tit),
M. DESTRUDEL Jacques (sup),
M. PECHBERTY Jean-Jacques (tit),
M. LAVAU Pascal (tit), M. DIOT Fabrice (tit),
M. ANNES Jean-Pierre (tit),
M. HEE Gérard (tit),

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

DIRECTION POPULATION – Sports

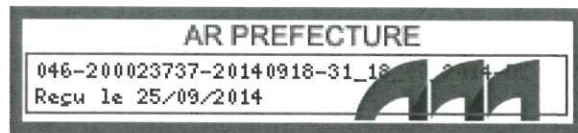
Objet : Modification des plages horaires d'ouverture au public du complexe aquatique Divoneo

A été adopté à L'UNANIMITE

Délibération n° 31

POLE POPULATION

Affiché
10 6 OCT. 2014



GRAND
CAHORS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 18 septembre 2014
Rapporteur : Alain SAN JUAN

Rédacteur : Frédéric BALDY
Service : SPORTS

Objet : Modification des plages horaires d'ouverture au public du complexe aquatique Divoneo

Mesdames, Messieurs,

Après 3 mois d'ouverture du complexe aquatique DIVONEO, il est apparu nécessaire, suite à des demandes du public, de rallonger la plage horaire du lundi et de fixer l'horaire de fermeture à 20h au lieu de 19h. Il s'agit en effet ici d'harmoniser simplement les horaires d'ouverture et de fermeture puisque les mardi, jeudi et vendredi, le Complexe ferme à 20h, les horaires du mercredi étant de 11h à 19h.

Vu l'avis favorable du CTP en date du 29 août 2014 ;

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver le prolongement des plages horaires d'ouverture du complexe aquatique DIVONEO au public le lundi d'une heure supplémentaire soit de 19h à 20h, hors vacances scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

